

Alpine, 70 ans : Episode 2 – La ligne Alpine

Lancée au mois de mars pour célébrer la création de la marque en 1955, la série « Alpine 70 ans » consacre son deuxième épisode au design. Laurens van den Acker, Chief Design Officer de Renault Group, et Antony Villain, VP Alpine Design, reviennent sur les inspirations stylistiques qui ont guidé la renaissance de la marque ainsi que sa projection dans le futur à travers les modèles à venir du Dream Garage.

Le 18 avril 2025

Les deux hommes nous ont accueillis au Studio Alpine, à Guyancourt, pour évoquer l'état d'esprit de commando qui a donné forme à la renaissance de la marque dans le respect du style initié à l'époque de Jean Rédélé. Ils expliquent aussi en quoi la technologie électrique offre des opportunités intéressantes en termes de design et comment le concept car Alpenglow incarne les intentions stylistiques des futurs modèles.

« Je n'ai pas abordé cette marque avec nostalgie. Je l'ai abordé comme un « enthusiast ». Je me suis dit, c'est une marque fantastique et il y a tout à faire avec. »

Antony Villain, VP Alpine Design

Depuis les débuts de la marque sous l'égide de Jean Rédélé, un élément demeure inchangé : le logo. Considéré comme un insurpassable symbole de mouvement et de vitesse, le A fléché créé par Philippe Charles dans les années 60, dont on voit ici le tout premier dessin, est toujours présent. Sa longévité est représentative de la capacité d'Alpine à se renouveler sans trahir son identité ou ses valeurs de sportivité, d'innovation et de savoir-faire français.

« Créer une marque, c'est sans aucun doute l'aventure la plus passionnante dans la carrière d'un designer. Aujourd'hui, nous avons entamé l'étape suivante car nous étendons la marque d'une à 6 ou 7 voitures. Il faut donc donner vie et forme à cette marque. C'est comme un arbre qui pousse, qui déploie ses branches, et nous devons nous assurer que chaque modèle a un sens et contribue à l'histoire de la marque. »

Laurens van den Acker, Chief Design Officer de Renault Group